



# Syndicat UNSA Territoriaux Ville de Marseille

**Déclaration sur dossier  
CST du 31 JANVIER 2024**

## **Dossier 3 - Organisation des cycles de travail au sein des services municipaux**

### **Concernant les cycles des agents du Parc Bougainville**

Concernant les cycles de travail qui vont être mis en œuvre pour les agents de surveillance affectés au sein du Parc de Bougainville nous avons plusieurs interrogations :

- en premier lieu, et même si votre volonté est d'harmoniser les horaires d'ouvertures et de fermetures de l'ensemble des parcs de notre commune, nous sommes interrogatifs sur une ouverture à 6h30 et une fermeture à 21h de ce parc en période hivernale à la vue des grandes problématiques de délinquance et d'incivilités sur ce secteur. Comment la sécurité de ces agents va t-elle être assurée?

- en second lieu, et par expérience nous savons que lorsque des espaces publics sont ouverts sur ces périmètres, si un projet global impliquant les différents acteurs (de proximité et institutionnel) n'est pas mis en œuvre en amont, il est très compliqué pour la Ville de Marseille de gérer correctement un tel espace, au-delà du professionnalisme et de la bonne volonté des agents affectés sur site. Comment allez donc vous mettre en œuvre un dispositif global pour sécuriser ce site et impliqué les différents acteurs ?

- en troisième lieu, et au regard de ce que nous venons d'exposer, nous souhaiterions l'armement immédiat des 2 mats de vidéo-protection qui sont déjà en place sur ce site mais qui ne fonctionnent pas actuellement. Cela permettrait de sécuriser autant que faire ce peu les collègues qui seront en poste sur ce parc.

## **Concernant les cycles des agents de La Buzine**

Sur ce dossier, l'UNSa ne peut être que dubitative tant sur le sujet des cycles de travail que sur la mise en fonctionnement de la badgeuse au regard des difficultés que rencontre cette structure, notamment sur le non recrutement des postes non pourvus qui va engendrer des dysfonctionnements si les cycles proposés sont validés en cette instance.

En effet, suite à plusieurs visites sur sites de notre organisation syndicale, nous avons pu constater un certain nombre de difficulté qui perdurent depuis l'intégration de cet équipement au sein des services de la Ville de Marseille, et qui place les agents dans un grand désarroi. Il n'y a aucun accompagnement de la DAC !

L'UNSa souhaite donc le retrait de ce dossier.